



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Union Fédérale CGT DIR Ouest

Déclaration CGT au CHSCT de la DIR Ouest du 24 février 2022

Commençons sur la gestion de la crise sanitaire, nous constatons que le gouvernement se borne à adapter ses instructions au maintien de l'activité économique en fonction des ressources disponibles : quand il y a pénurie de masques, ceux-ci sont jugés inutiles (Olivier Véran le 29 février 2020), quand il y a abondances de vaccins, le pass sanitaire se transforme en pass vaccinal, quand la 5^{ème} vague déferle, les mesures de protections collectives sont allégées. Une fois de plus les personnels ont dû s'adapter, souvent sans remerciement, comme si tout était normal.

Pour parler de l'avenir, **la loi relative à la Différenciation, la Décentralisation, la Déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (Loi 3DS) a été votée** à l'Assemblée Nationale le 8 février et au Sénat le 9 février, promulguée au journal officiel dès le 21 février 2022 (loi n° 2022-217).

Cette loi prévoit la possibilité de transférer plus de 10 000 kms du Réseau Routier National non concédé (sur les plus de 11 000 kms) aux régions, aux départements et aux métropoles.

Ce qui ne sera pas transféré sera rapidement concédé au privé ou passera en établissement public.

Les personnels sont dans l'incertitude et dans l'angoisse du lendemain, ce qui est malheureusement loin des soucis des politiques et du Ministère, on ne retrouve d'ailleurs rien dans l'ensemble des documents concernant les personnels.

Les seul·e·s qui vont y laisser leur santé, ce sont les agent·e·s, qui malgré tout, continuent chaque jour d'exercer du mieux possible leurs missions. C'est un mépris total envers les personnels, que chacun·e, à tous les niveaux hiérarchiques, devrait contester ! Nous sommes tou·te·s concerné·e·s.

C'est d'ailleurs ce qui ressort du rapport du cabinet Degest sur les services du domaine de l'exploitation. La situation observée et décrite par les expertes met en lumière les conséquences d'une gestion publique désastreuse en termes de santé pour les agent·e·s. Ce rapport fait ressortir

de nombreux éléments de constatation sur l'état de délabrement de notre service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique (MTE), avec une conclusion sans appel :

« La DIR Ouest est dans une situation critique, prédictive de nouvelles atteintes à la santé de ses agent·e·s, avec un effet d'amplification propre aux risques organisationnels, lorsqu'ils ne sont pas ou insuffisamment pris en charge. »

Qu'avez-vous mis en place pour supprimer ces atteintes à la santé des agent·e·s depuis ce rapport ?

A la demande des membres CGT au CHSCT et des autres membres des organisations syndicales vous avez accepté l'élargissement de l'expertise sur l'ensemble des services de la DIR Ouest, elle est en cours et mettra forcément en lumière une fois de plus le manque d'effectifs et ses conséquences sur la santé des personnels.

On pourrait penser qu'avec de telles conclusions et préconisations les agent·e·s en souffrance pourraient compter sur une gestion de prise en charge rapide et efficace, malheureusement c'est loin d'être le cas, nous avons pu constater que cela se dégrade : dernièrement, un collectif de travail se trouvant en souffrance suite à un drame, il a fallu se battre pour être entendu et obtenir une aide, ce qui est inadmissible dans une telle situation. Le délai de prise en charge est trop long. C'est à l'occasion de cette demande de prise en charge que l'on a appris qu'il n'y avait plus de psychologue pour la DIR Ouest.

Quel que soit le motif pour lequel les agents font une demande d'entretien avec un psychologue, l'administration se doit d'y apporter une réponse dans les plus brefs délais. En dehors des situations traumatisantes dont les agents sont parfois témoins, ils subissent depuis de trop longues années des restructurations, des pertes de missions et par la même occasion des pertes de repères. Tout ceci concourt à un équilibre psychologique fragile, c'est pourquoi il est important que l'administration soit des plus vigilantes aux demandes des agents. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de l'employeur de veiller à la santé et la sécurité de ses agents.

Sur l'accidentologie, sujet que nous allons aborder à ce CHSCT : nous allons constater une fois de plus le nombre important d'accidents l'année passée, puis on se donnera rendez-vous l'année prochaine.

Au 24 février 2022, à la DIR Ouest, **7 Flèches Lumineuses de Rabattement (FLR) et une Flèche Lumineuse d'Urgence (FLU) ont déjà été percutées** depuis le début de l'année. Par chance, aucun·e agent·e n'a été blessé·e physiquement, mais ces accidents à répétition marquent forcément psychologiquement.

Aucune alternative sérieuse n'est proposée, quelques campagnes de communication de temps en temps pour dire que des choses sont faites, mais rien de concret pour une réelle protection des agents.

Depuis la création des DIR, le ministère s'est évertué à refuser toute discussion sur un cadrage national incluant les effectifs, les missions de service public, les conditions de travail, les règles d'hygiène et de sécurité. Les politiques de baisse des effectifs dans la fonction publique menées par les différents gouvernements se traduisent par des drames.

Le guide SETRA se contente d'adapter les règles de sécurité aux suppressions d'emplois, voir d'harmoniser les pratiques des autoroutiers, ces règles s'appliquant sur tous les chantiers et au

détriment de la sécurité des usagers et des agents.

Parallèlement à tous ces sujets liés à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail, la Loi de transformation de la Fonction Publique prévoit la suppression des CHSCT après les élections de fin d'année, ils seront remplacés par de simples commissions émanant des Comités Sociaux d'Administration. Supprimer le CHSCT, c'est supprimer ses prérogatives et le rôle essentiel qu'il joue dans la protection, la santé et la sécurité des personnels avec ses représentants.

Rien ne va plus et à tous les étages, pour autant, la CGT continuera d'intervenir et de se battre pour l'amélioration des missions de service public, cela passe par le recrutement d'agents et une réelle politique d'hygiène et de sécurité permettant aux personnels d'exercer leurs missions en toute sécurité.

Pour la CGT, rien ne pourra s'améliorer sans les effectifs nécessaires pour effectuer l'ensemble de nos missions.